



Commission Foot Animation

PROCES-VERBAL n°2

Réunion restreinte du 09/10/2023

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défectueuse**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habilitier aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non-utilisation de la FMI**.

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match**.

Sur la 2ème journée de critérium foot animation, on a enregistré 13 forfaits, 5 feuilles de match papier utilisées à la place de la FMI et 20 feuilles de match manquantes.

En 2ème appel 19 feuilles de match manquantes.

CRITERIUMS FOOT ANIMATION J2**NOMBRE DE FORFAIT : 13****U10**

Match N°27269064 ES PARISIENNE

Match N°27269602 ESC 20

Match N°27269755 RC PARIS 18 (2ème forfait)

Match N°R27269754 RC PARIS 10

U11

Match N° 27268122 RC PARIS 18 (2ème forfait)

Match N°27267190 ENFANT PASSY

Match N°27268239 RCPARIS 10

Match N°27268240 CAMILIENNE (2ème forfait)

Match N°27269680 ESC XV

Match N°27266921 PARIS ALESIA

U13

Match N° 27245856 ESC 20

Match N° 27258600 RC PARIS 10 (2ème forfait)

U13 A 11

Match N° 27269811 FC SOLITAIRES (2ème forfait)

NOMBRE DE FEUILLE DE MATCH PAPIER : 5

Il est rappelé au club qu'en cas de deuxième envoi d'une feuille de match papier, le club se verra infliger une amende (voir annexe financière)

U10**U11**

Match N° 27267411 ES PARISIENNE / PITRAY OLIER du 07/10

Match N° 27267751 AS PARIS / ANTILLAIS PARIS 19 du 07/10

Match N°27267134 PARIS 13 ATLETICO / ENFANT PASSY du 07/10

U12

Match N° 27258168 CENTRE PARIS AS / TERNE du 07/10

Match N° 27268123 CENTRE PARIS AS / UFCP 17 du 07/10

U13**U13 à 11**

FEUILLE DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

2ème Appel : 19**U10**

Match N° 27268523 FC SOLITAIRE / ES PARISIENNE du 30/09/23

Match N° 27269263 PUC / ES PARISIENNE du 30/09/23

Match N° 27269752 RC PARIS 10 / PARIS FC du 30/09/23

U11

Match N° 27268384 PARIS 13 ALTETICO / CA PARIS du 30/09/23

Match N° 27267406 ENFANT GOUTTE D'OR / ES PARISIENNE du 30/09/23

Match N° 27267405 TERNES / PETITS ANGES du 30/09/23

Match N° 27267407 BON CONSEIL / PARIS 13 ALTETICO du 30/09/23

Match N° 27267587 BON CONSEIL / ES PARIS XIII du 30/09/23

Match N° 27268234 PARIS 13 ALTETICO / RC PARIS 10 du 30/09/23

U12

Match N° 27246170 FC SOLITAIRE / ENFANT PASSY du 30/09/23

Match N° 27246278 FC SOLITAIRE / ENFANT PASSY du 30/09/23

Match N° 27246349 FC SOLITAIRE / ENFANT PASSY du 30/09/23

Match N° 27246511 ES PARISIENNE / TROPS du 30/09/23

Match N° 27246831 ES PARISIENNE / TROPS du 30/09/23

Match N° 27257924 ENFANT GOUTTE D'OR / ENFANT PASSY du 30/09/23

Match N° 27257925 CHANTIER PARIS / PITRAY OLIER du 30/09/23

Match N° 27258165 TERNES / AS PARIS du 30/09/23

U13

Match N° 27244800 FC SOLITAIRE / CENTRE PARIS du 30/09/23

Match N° 27246223 ESC 20 / ENFANT PASSY du 30/09/23

1er Appel : 20**U10**

Match N° 27268528 ES PARISIENNE / PARIS 13 ATLETICO du 07/10
Match N° 27269267 BON CONSEIL / PUC du 07/10
Match N° 27269268 ES PARISIENNE / PARIS XIII ES du 07/10
Match N°27269497 TERNES / PETITS ANGES du 07/10
Match N°27269498 BON CONSEILS / PUC du 07/10
Match N°27269678 BON CONSEIL / ANTILLAIS PARIS 19 du 07/10
Match N° 27269757 PARIS FC / POUCHET du 07/10

U11

Match N°27267131 PARIS XI US / BON CONSEIL du 07/10
Match N°27267412 PARIS 13 ATLETICO / TERNES du 07/10
Match N°27267752 CHANTIERS / MACABI du 07/10
Match N°27268125 CHANTIERS / AFP 18 du 07/10

U12

Match N°27246174 CA PARIS / SOLITAIRE FC du 07/10
Match N°27246282 CA PARIS / SOLITAIRE FC du 07/10
Match N°27246352 ESPERANCE 19 / PARIS 13 ATLETICO du 07/10
Match N°27246460 ESPERANCE 19 / PUC du 07/10
Match N° 27246515 CAMILIENNE / ES PARISIENNE du 07/10
Match N° 27246835 CAMILIENNE / ES PARISIENNE du 07/10

U13

Match N° 27246251 PARIS 13 ATLETICO / RCP 18 du 07/10
Match N° 27246402 TERNES / VIKING PARIS du 07/10

U13 à 11

Match N° CAMILIENNE / PETITS ANGES du 07/10

DECISIONS

Suite à la réception du mail du club du RACING CLUB PARIS 18 (du 13/10/23), demandant le forfait général en catégorie U10 et U11, La commission enregistre les deux forfaits généraux avisés.